



Monsieur le Préfet de région, préfet des Bouches-du-Rhône
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement
Service Connaissance, Aménagement Durable et Évaluation
16, rue Zattara
CS 70248
13331 - Marseille cedex 3

À Cabriès, le 02 avril 2025

Objet : - PORT ST LOUIS DU RHONE-

Monsieur le Préfet, Madame Lambert,

Par la présente nous vous sollicitons d'une demande d'examen au cas par cas dans le cadre du projet que nous souhaitons réaliser sur la commune de Port St Louis du Rhône.

Ce projet, qui a été pensé depuis plusieurs années et co-construit avec les collectivités territoriales, permettra la réalisation du 1^{er} hôtel de Port St Louis du Rhône, élément économique et d'attractivité essentiel pour cette ville en pleine mutation.

Ce projet, réalisé sur des terrains appartenant à la Métropole et à la Mairie de Port St Louis, constitue une étape supplémentaire dans la transformation du cœur de la ville autour de son bassin central.

Cet îlot appelé, îlot A, situé sur le Quai est actuellement un terrain vague qui ne révèle aucun enjeu de faune ou de flore. Ce projet a donc pour objectif de combler cette dent creuse, en s'insérant au mieux dans le tissu urbain bâti aux alentours.

www.envol.fr



Au-delà de la réalisation de l'hôtel et de son restaurant, deux commerces seront également réalisés en rez de chaussée le long du Quai, le tout afin de dynamiser l'attractivité de la ville qui est en plein développement.

Ce projet sera accompagné de la réalisation de logements sous forme de plusieurs « petits » bâtiments afin, là encore, d'offrir une architecture aérée et adaptée.

Nous restons à votre entière disposition pour échanger sur tout ceci.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, Madame Lambert, l'expression de nos salutations distinguées.

www.envol.fr